

Avis aux étudiants candidats aux masters Méthode de calcul du score

Le score utilisé pour la sélection préliminaire et le classement des candidats pour tous les masters sauf Master 2 Professionnel (MP2)

➤ Licence

Calcul de la somme des moyennes des 3 années de la licence ou l'ISET (LMD du 2014/2015)

* cette somme est majorée :

- de 0,5 pt pour chaque admission lors de la session principale
- de 0,5pt pour le crédit entre 150 et 164
- de 1pt pour le crédit entre 165 et 180
- de 1 pt en cas de non redoublement.

M Vabekby

Le score = la somme majorée divisée par 3.

Lobne Yakkoubi

➤ Maîtrise

Calcul de la somme des moyennes des 4 années de la maîtrise

* cette somme est majorée :

- de 0,5 pt pour chaque admission lors de la session principale
- de 1 pt en cas de non redoublement.

Y
D
-

Le score = la somme majorée divisée par 4.

A. L. S.
santos A. L. S.

➤ I.S.E.T (5 semestres avec 3^{ème} Année licence)

Pour les candidats ayant fait un premier cycle I.S.E.T et obtenu une licence universitaire (LMD)

Le score est calculé de la manière suivante :

Nafha Bougħali
CH

Somme = Moyenne de 5 semestres d'études à L'I.S.E.T

+ moyenne de la 3^{ème} Année licence

Somme = (S1+S2+S3+S4+S5) + moyenne de la 3^{ème} Année licence

* cette somme est majorée :

- de 0,5 pt pour chaque admission lors de la session principale
- 1pt pour le crédit entre 165 et 180 (seulement les crédits du ISET)
- de 1 pt en cas de non redoublement.

Le score = la somme majorée divisée par 2.

➤ **I.S.E.T (5 semestres avec 3^{ème} Année maîtrise + 4^{ème} Année maîtrise)**

Etant donné les réclamations faites par les étudiants ayant poursuivis un premier cycle à l'ISET, puis ayant obtenus une maîtrise, concernant leur droit à candidater aux mastères de la FSJEGJ, il a été décidé de leur permettre de candidater. Leur score étant calculé de la manière suivante :

Somme=Moyenne des 5 semestres d'étude à l'ISET +Moyenne de la 3^{ème} + moyenne de la 4^{ème}

$$(\frac{S1+S2+S3+S4+S5}{5}) + \text{Moyenne de la } 3^{\text{ème}} \text{ maîtrise} + \text{moyenne de la } 4^{\text{ème}} \text{ maîtrise}$$

* cette somme est majorée :

- de 0,5 pt pour chaque admission lors de la session principale
- de 1pt pour le crédit entre 165 et 180
- de 1 pt en cas de non redoublement.

Le score = la somme majorée divisée par 3.

➤ **Ingénierat**

Calcul de la somme des moyennes des 5 années de l'ingénierat

* cette somme est majorée :

- de 0,5 pt pour chaque admission lors de la session principale
- de 1 pt en cas de non redoublement.

Le score = la somme majorée divisée par 5.

Directrice des études

Nadège Jouini

A. ATI

COORDINATEURS DES MASTERS
Master CCA - Nadège Jouini
Master ESS ALAIN AMAR

Le Doyen



Calcul du score pour le Master 2 Professionnel (MP2) en Entrepreneuriat et Management des Projets Agricoles et Agroalimentaires

Calcul de la moyenne de toutes les années d'études :

Licence + M1 (1^{ère} année mastère)

MOYENNE= somme des moyennes des années d'étude en licence et en mastère /4

Licence + M2 (1^{ère} année mastère et 2^{ème} année mastère)

MOYENNE= somme des moyennes des années d'étude en licence et en mastère / 5

Ingénierat

MOYENNE= somme des moyennes des années d'étude en ingénierat /5

Maîtrise

MOYENNE= somme des moyennes des années d'étude en maîtrise /4

ISET avec 3^{ème} licence

MOYENNE= $((S1+S2+S3+S4+S5) / 5 + \text{Moyenne de la 3ème licence}) / 3$

ISET avec 2^{ème} et 3^{ème} maîtrise

MOYENNE = $((S1+S2+S3+S4+S5) / 5 + \text{Moyenne de la 3ème maîtrise} + \text{moyenne de la 4ème maîtrise}) / 3$

À cette moyenne, des bonifications seront ajoutées selon les critères suivants :

- +1 point pour chaque année réussie à la session principale ;
- +2 points en cas de parcours sans redoublement au cours des études.
- +2 points pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ;
- +1 point pour les titulaires d'un Master 2 (M2) ;

Le score = la moyenne + les bonifications.

Directrice des études

Nadia Jouini

coordinateur du
Master

Le Doyen

